

SOCIÉTÉ NON FINANCIÈRE et ENTREPRENEUR INDIVIDUEL Versements cumulés* ≤ 20 000 000 €

6 mois			12 mois			18 mois			24 mois			36 mois			60 mois		
Durée**	Taux nominal annuel brut (%)	TRAAB***(%)	Durée**	Taux nominal annuel brut (%)	TRAAB***(%)	Durée**	Taux nominal annuel brut (%)	TRAAB***(%)	Durée**	Taux nominal annuel brut (%)	TRAAB***(%)	Durée**	Taux nominal annuel brut (%)	TRAAB***(%)	Durée**	Taux nominal annuel brut (%)	TRAAB***(%)
≥ 1	0,025	0,025	≥ 1	0,025	0,025	≥ 1	0,025	0,025	≥ 1	0,050	0,050	≥ 1	0,050	0,050	≥ 3	0,050	0,050
≥ 2	0,050	0,050	≥ 2	0,050	0,050	≥ 2	0,050	0,050	≥ 3	0,100	0,100	≥ 3	0,100	0,100	≥ 6	0,100	0,100
≥ 3	0,100	0,100	≥ 3	0,100	0,100	≥ 3	0,100	0,100	≥ 6	0,200	0,200	≥ 6	0,200	0,200	≥ 12	0,150	0,150
≥ 4	0,150	0,150	≥ 6	0,200	0,200	≥ 6	0,150	0,150	≥ 12	0,250	0,250	≥ 12	0,250	0,250	≥ 18	0,250	0,250
≥ 5	0,150	0,150	≥ 9	0,225	0,225	≥ 9	0,200	0,200	≥ 18	0,300	0,300	≥ 18	0,300	0,300	≥ 24	0,300	0,299
6 mois	0,200	0,200	12 mois	0,250	0,250	≥ 12	0,250	0,250	24 mois	0,350	0,349	≥ 24	0,350	0,349	≥ 36	0,350	0,348
						≥ 15	0,275	0,275				≥ 30	0,375	0,374	≥ 48	0,400	0,397
						18 mois	0,300	0,300				36 mois	0,400	0,398	60 mois	0,450	0,446

Sociétés Financières : telles que définies par le Système Européen des Comptes (SEC 2010) de l'Eurostat.

Exemple : pour un Compte à Terme, dont les versements cumulés* sont inférieurs à 20 000 000 €, d'une durée contractuelle de 60 mois dont la clôture anticipée intervient au bout de 48 mois, les fonds seront rémunérés au taux d'intérêt applicable pour une durée d'immobilisation supérieure ou égale à 48 mois, du 1^{er} jour de versement jusqu'à la veille de la clôture, soit au taux de rendement actuariel annuel brut de 0,397 % (et un taux nominal annuel brut de 0,400 %). Ce taux figure dans la demande d'ouverture du compte.

* **Versements cumulés** : somme des placements effectués sur un ou plusieurs Comptes à Terme ouverts par un même client dans notre établissement

** **Durée d'immobilisation des fonds du Compte à Terme** : nombre de mois depuis la date d'ouverture du compte.

*** **Taux de rendement fixe actuariel annuel brut**

Pour en savoir plus, contactez **notre Service Commercial** :

 **02 72 20 24 20** (tapez 2)

 **relationpartenariat.epargne@mymoneybank.com**

My Money Bank - S.A. au capital de 276 154 299 € - Siège Social : Tour Europlaza - 92063 Paris La Défense Cedex - N° 784 393 340 R.C.S. Nanterre. Offre réservée aux personnes morales (sociétés non financières) et aux personnes physiques agissant à titre professionnel (entrepreneurs individuels) ayant leur résidence fiscale en France. Un minimum de 20 000 € est nécessaire à l'ouverture du compte. Taux en vigueur au 15/04/2021, susceptibles de modifications par My Money Bank. Taux avant impôts et prélèvements sociaux selon la réglementation en vigueur. Aucune rémunération ne sera servie en cas de retrait des fonds avant la fin du 1^{er} mois suivant l'ouverture du compte à terme. En cas de retrait anticipé des fonds, le taux d'intérêt est minoré et s'applique sur toute la durée effective d'immobilisation des fonds jusqu'à la veille de la clôture du compte à terme. Ce taux figure dans la demande d'ouverture du compte. Ce document est confidentiel et établi à l'intention exclusive de son destinataire. Toute diffusion de ce document ou toute publication totale ou partielle est interdite sauf autorisation expresse de My Money Bank. Les informations présentées sur ce document vous sont transmises à titre purement indicatif et ne présentent aucun caractère contractuel pour My Money Bank.